

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Commune de Richebourg
Plan de zonage Partie Nord

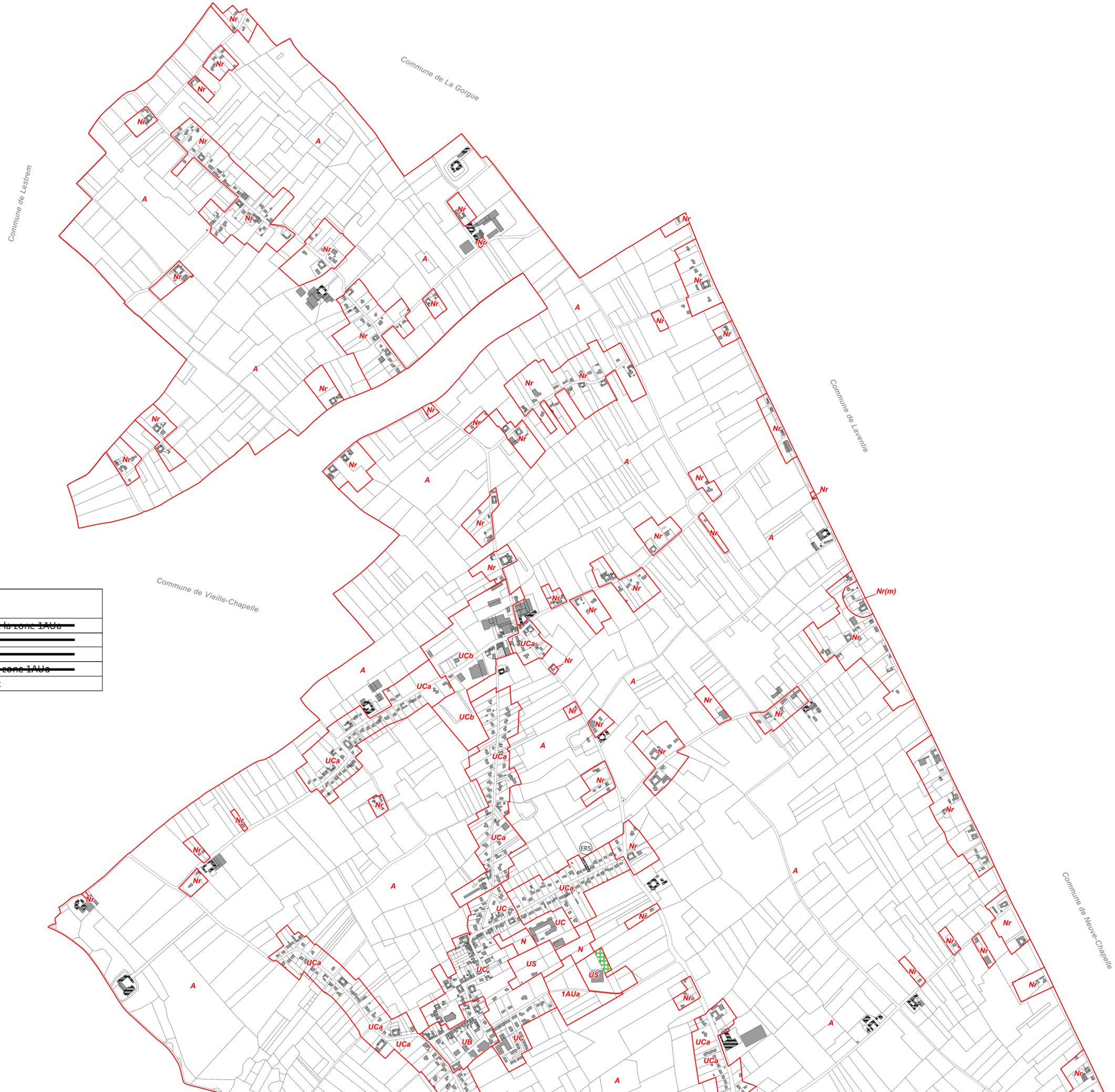
Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 septembre 2022

PLU arrêté le : 12 juillet 2005	PLU approuvé le : 29 juin 2006
------------------------------------	-----------------------------------

N
0 250 500 m

Réalisation CA de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Septembre 2022
 Source CABBALR / Direction de l'Urbanisme
 Carte éditée le 16/09/2022

Echelle (format A0) :
1 : 5 000

- Légende**
-  Limite de zonage
 -  Emplacement réservé
 -  Espace boisé classé
 -  Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L151-42 du Code de l'Urbanisme

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE LA COMMUNE	
R1	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa
R2	Pour la réalisation d'un espace public
R3	Pour la réalisation d'un nouveau centre scolaire
R4	Pour la réalisation d'une voirie de desserte de la zone 1AUa
R5	Pour la création d'une voirie de désenclavement